

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1185>



- Décret n° 2021-1053 du 6 août 2021 précisant les conditions de promotion à la classe exceptionnelle de certains personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale relevant du ministre chargé de

l'éducation nationale

- Personnels | Formations - Informations des Personnels -

NOUVEAU

Publication date: dimanche 8 août 2021

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0183 du 8 Août 2021